

Formation accessible à toute personne en situation de handicap, contact par mail à l'adresse :
referenthandicapformation@genapi.fr
Pour toute autre question : formation@genapi.fr

PROGRAMME de la FORMATION

Les dépôts Télé@ctes

3 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser l'intégralité des dépôts Télé@ctes

PUBLIC

- Les formalistes et aide-formalistes

PRE-REQUIS

- Connaissance du métier et du logiciel iNot Actes

LES METHODES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Mise en situation sur des cas pratiques

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation à distance avec une connexion via l'outil ASSIST BY SEPTEO sur le matériel informatique du client,
- Mise à disposition d'une documentation en ligne

LA QUALITE DU FORMATEUR

Formateur Produits Juridiques

DUREE

3 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 personnes

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation à chaque participant

Le plan de formation pourra être adapté en fonction du niveau de connaissance des utilisateurs.

A noter qu'un temps sera alloué pendant la formation à la signature des feuilles de présence et à la rédaction du rapport de formation.

Programme

Les dépôts Télé@ctes.

1. Définition du périmètre Télé@ctes.

2. Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente.

- 1^{er} cas : Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente classique.
- 2^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente avec plus value.
- 3^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente avec prêt.
- 4^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente avec division cadastrale.
- 5^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente avec constitution de servitudes.
- 6^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente en l'état futur d'achèvement.
- 7^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'un acte de vente multi-SPF.

3. Le dépôt Télé@ctes d'un acte de prêt.

4. Le dépôt Télé@ctes d'une attestation de propriété immobilière.

- 1^{er} cas : Le dépôt Télé@ctes d'une attestation de propriété avec des biens dépendant d'un seul et même service de la publicité foncière.
- 2^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'une attestation de propriété multi-SPF.

5. Le dépôt Télé@ctes d'un acte de mainlevée.

- 1^{er} cas : Le dépôt Télé@ctes d'une mainlevée avec des biens dépendant d'un seul et même service de la publicité foncière.
- 2^{ème} cas : Le dépôt Télé@ctes d'une mainlevée multi-SPF.

6. Le dépôt Télé@ctes d'un acte de bordereau de renouvellement.

- 7. **Les retours des dépôts Télé@ctes** (alimentation automatique des mentions de publication) et suivi depuis le parapheur des dépôts).
-